

CONVENTIONS
COLLECTIVES
NUMÉRIQUES

**Bijouterie, joaillerie,
orfèvrerie, horlogerie**

Étendue

IDCC : 3251

Brochure n° 3388



Avis au lecteur

La **date de mise** à jour correspond à la date de publication au *Bulletin officiel des conventions collectives* (BOCC) du dernier texte pris en compte dans la présente édition.

Le BOCC est accessible via le site www.legifrance.gouv.fr.

Pour identifier la convention collective applicable à votre entreprise, vous trouverez des informations sur votre bulletin de paie ou sur l'avis affiché sur votre lieu de travail. Vous pouvez également vous adresser aux représentants du personnel de votre entreprise.

Pour vous aider à comprendre ou à appliquer une convention collective :

- le site www.travail-emploi.gouv.fr
- le site www.service-public.fr
- les directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets).

Cette publication est accessible aux personnes en situation de handicap. Elle peut être lue par tous types de lecteurs d'écrans avec une restitution du texte par synthèse vocale ou par afficheur braille.

Sommaire

Liste chronologique des textes	9
Signataires	22

Texte de base

Article 1 ^{er} Champ d'application	23
Article 2 Champ d'application territorial	26
Article 3 Durée. Dénonciation. Impérativité	26
Article 4 Révision	27

Partie 1. Dispositions générales

Chapitre I^{er}. Dialogue social de branche

Article 5 Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI)	27
--	----

Chapitre II. Droit syndical et liberté d'opinion

Article 6 Principes généraux	30
Article 7 Activités syndicales	30
Article 8 Local syndical	31
Article 9 Réunions syndicales	32
Article 10 Délégués syndicaux	32
Article 11 Représentant de la section syndicale	33
Article 12 Formation économique, sociale, environnementale et syndicale	33

Chapitre III. Le comité social et économique (CSE)

Article 13 Modalités de mise en place	34
Article 14 Attributions	35
Article 15 Fonctionnement	36

Chapitre IV. Formation du contrat de travail

Article 16 Non-discrimination	39
Article 17 Priorité d'embauche	39
Article 18 Obligation d'emploi de travailleurs en situation de handicap	39
Article 19 Ancienneté	39
Article 20 Contrat de travail	40
Article 21 Période d'essai	40
Article 22 Délai de prévenance	41

Chapitre V. Modification et poursuite du contrat de travail

Article 23 Modification du contrat de travail	41
Article 24 Poursuite du contrat de travail	42

Chapitre VI. Rupture du contrat de travail

Article 25 Préavis	42
Article 26 Licenciement économique	42
Article 27 Rupture conventionnelle individuelle	43
Article 28 Indemnité de licenciement	43
Article 29 Départ ou mise à la retraite : principe	44
Article 30 Indemnité de départ en retraite (départ volontaire à la retraite)	44
Article 31 Préavis	45
Article 32 Départ anticipé à la retraite	45
Article 33 Mise à la retraite	45

Chapitre VII. La rémunération

Article 34 Salaires minima hiérarchiques	45
Article 35 Évolution de carrières	46
Article 36 Dispositions particulières aux jeunes travailleurs	46
Article 37 Dispositions spécifiques concernant le travail au rendement ou à la pièce	46
Article 38 Prime d'ancienneté	47
Article 39 Travail exceptionnel le dimanche	48
Article 40 Travail exceptionnel de nuit	48
Article 41 Prime de panier	48

Chapitre VIII. Incidences de la maladie sur le contrat de travail

Article 42 Indemnisation	48
Article 43 Période de garantie d'emploi	50

Chapitre IX. La parentalité

Article 44 Maternité	50
Article 45 Congé de paternité et d'accueil de l'enfant	53
Article 46 Congé parental d'éducation	54
Article 47 Congé d'adoption	54
Article 48 Congé pour enfant malade	55
Article 49 Congé de présence parentale	55

Chapitre X. Les congés payés

Article 50 Durée des congés payés	55
Article 51 Détermination du travail effectif pour les congés payés	56
Article 52 Période de référence des congés payés	56
Article 53 Prise et fractionnement des congés	57
Article 54 Ordre des départs en congés	57
Article 55 Report des congés payés	58
Article 56 Indemnité de congés payés	58
Article 57 Les congés pour ancienneté	58

Chapitre XI. Autres congés

Article 58 Les jours fériés	58
Article 59 Congés exceptionnels pour événements familiaux	59
Article 60 Journée défense et citoyenneté, réserve opérationnelle, sapeurs-pompiers volontaires	59
Article 61 Jurés d'assises	60

Partie 2. Dispositions relatives aux cadres

Chapitre I^{er}. Définition des cadres

Article 62 Critères fondamentaux	61
Article 63 Catégories placées hors du champ d'application de l'avenant	61

Chapitre II. Dispositions générales

Article 64 Engagement	61
Article 65 Délégation de pouvoirs	62
Article 66 Période d'essai	62
Article 67 Durée du travail	63
Article 68 Congés de maladie	63
Article 69 Période de garantie d'emploi	65
Article 70 Délai-congé ou préavis	65
Article 71 Indemnité de licenciement	66

Article 72 Indemnité de départ à la retraite	66
Article 73 Secret professionnel. Clause de non-concurrence	66
Article 74 Dispositions générales de la convention collective nationale	67

Partie 3. Classifications

Article 75 Méthode de classification professionnelle	68
Article 76 Rémunérations	69
Article 77 Évolution de carrière	70
Article 78 Seuil d'accueil des certifications	71
Article 79 Diplômes. Certificats. Attestations. Titres	72
Article 80 Transposition aux salariés des entreprises de l'horlogerie	72

Partie 4. Dispositions finales

Article 81 Différends collectifs. Conciliation	73
Article 82 Dispositions conventionnelles antérieures	73
Article 83 Entreprises de moins de 50 salariés	73
Article 84 Date d'effet	73
Article 85 Dépôt. Extension	74

Annexes

Annexe 1. Positionnement des emplois par niveau	75
Annexe 2. Positionnement par échelon	77
Annexe 3. Lexique	78
Annexe 4. Emplois repères	79
Annexe 5. Rémunérations	126
Annexe. Article 45 de la convention collective Horlogerie (IDCC 1044)	127
Annexe. Harmonisation des dispositions conventionnelles	128

Certificats de qualification professionnelle (CQP)

Accord du 12 décembre 2013 relatif à la mise en œuvre de certificats de qualification professionnelle	131
Accord du 2 décembre 2016 relatif à la modernisation et à la mise en œuvre des CQP	141

Égalité professionnelle

Accord du 22 juin 2009 relatif à la mixité et à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	148
---	-----

Épargne interentreprises

Accord du 4 juillet 2005 relatif à la mise en place d'un plan d'épargne interentreprises (PEI)	155
---	-----

Formation professionnelle

Accord du 6 octobre 2004 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie	170
Accord du 18 juin 2015 relatif au développement de la formation professionnelle	188
Accord professionnel du 19 décembre 2018 relatif à l'Opclo 2I	206

Frais de santé et prévoyance

Accord du 27 octobre 2020 relatif au régime de frais de santé	231
Accord du 27 octobre 2020 relatif au régime de prévoyance	248

Paritarisme

Accord du 12 février 2016 relatif à la commission paritaire de validation	257
--	-----

Temps de travail

Accord du 15 janvier 2016 relatif au travail dominical	264
Accord du 3 octobre 2023 relatif à l'organisation du temps de travail	270

Salaires

Accord du 13 février 2024	287
----------------------------------	-----



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DE L'EMPLOI**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

N° 3136

ISSN 0767-4538

Prix TTC : 7,99 €

ISBN 978-2-11-174144-7